

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 881

13 septembre 2005

SOMMAIRE

3A Finances S.A. Holding, Luxembourg	42253	bourg	42256
A.P. Lux, S.à r.l., Luxembourg	42285	Continental Media (Lux.), S.à r.l., Wilwerdingen .	42245
A.P. Lux, S.à r.l., Luxembourg	42285	Danone Ré S.A., Luxembourg	42264
Afopex S.A., Diekirch	42247	Dimension 3 S.A., Troisvierges	42248
Alfa Doorway et Fourniture, S.à r.l., Luxembourg.	42243	Dimension 3 S.A., Troisvierges	42248
Alfa Doorway et Fourniture, S.à r.l., Luxembourg.	42243	Dimension 3 S.A., Troisvierges	42248
Alfa Doorway et Fourniture, S.à r.l., Luxembourg.	42243	Dimension 3 S.A., Troisvierges	42248
Alfa Doorway et Fourniture, S.à r.l., Luxembourg.	42243	Epicerie Tompers, S.à r.l., Perlé	42251
Alpha Micro, S.à r.l., Wahl	42246	Erdan Holding S.A., Luxembourg	42284
AM Participations S.A., Luxembourg	42278	Erdan Holding S.A., Luxembourg	42286
Amazonia Holding S.A., Diekirch	42246	Euro Développement S.A., Luxembourg	42272
Amblavia S.A., Leithum	42246	Euro Silang Holding S.A., Luxembourg	42260
Amertronic S.A.H., Diekirch	42246	Euro-Suisse Audit (Luxembourg) S.A., Luxem-	
Apta Finance S.A., Luxembourg	42255	bourg	42271
Ashforce Luxembourg S.A., Lieler	42247	European Capital Holdings, Sicav, Luxembourg ..	42263
ATL Aquatrans Logistics S.A., Mertert	42264	F.B.C.C. S.A., Diekirch	42247
Aurea Finance Company S.A., Steinsel	42273	Flanagan Holding S.A., Luxembourg	42285
Azuela Immobilière S.A., Luxembourg	42267	Fuscine Holding S.A., Luxembourg	42286
B.B.H. Holding S.A., Diekirch	42245	Future Dreams Holding S.A., Luxembourg	42267
B.B.R. Marketing S.A., Clervaux	42245	Future Dreams Holding S.A., Luxembourg	42282
Bacino Charter Company S.A., Luxembourg	42272	Gemat Grue Service S.A., Livange	42257
Badic Commerce, S.à r.l., Wiltz	42246	Golden Bay Real Estates S.A., Luxembourg	42278
Beaume Holding S.A., Luxembourg	42253	Granito S.A., Luxembourg	42255
Beaume Holding S.A., Luxembourg	42253	H/H Capital Management, GmbH, Luxembourg .	42258
Beaume Holding S.A., Luxembourg	42253	Hämelmaous S.A. & Cie, S.e.c.s., Echternach ...	42243
Beaume Holding S.A., Luxembourg	42254	Hämelmaous S.A. & Cie, S.e.c.s., Echternach ...	42245
Beaume Holding S.A., Luxembourg	42254	Indian Power Investments, S.à r.l., Luxembourg .	42263
Beaume Holding S.A., Luxembourg	42254	Iprom, S.à r.l., Diekirch	42249
Bollig Cars & Camions, S.à r.l., Echternach	42247	Jef 3, S.à r.l., Luxembourg	42280
Bormioli Rocco International S.A., Luxembourg ..	42260	Jef 3, S.à r.l., Luxembourg	42281
BTL Reinsurance S.A., Luxembourg	42262	Johnson Finances Ltd S.A. Holding, Luxembourg.	42255
Candev Investments S.A., Luxembourg	42259	Jones & Jones S.A., Luxembourg	42256
Carrifin S.A., Luxembourg	42258	Klöckner Pentaplast Participations, S.à r.l., Luxem-	
CB International Finance, S.à r.l., Luxembourg ...	42286	bourg	42249
CB International Finance, S.à r.l., Luxembourg ...	42288	Kortstrukt Holding S.A., Luxembourg	42284
Central Africa Growth Fund, Sicav, Luxembourg .	42261	Link Logistics S.A., Luxembourg	42263
Commer S.A., Diekirch	42245	Lotharingen Finanz A.G., Luxembourg	42251
Commercial Union International Life S.A., Luxem-		LRI Invest S.A.	42257
bourg	42252	Markant Lux S.A., Ettelbruck	42267
CommsCo Finance S.A. Luxembourg, Luxem-		Megatown International S.A., Diekirch	42245

Melio Luxembourg International, S.à r.l., Munsbach	42260	Revolare S.A., Luxembourg	42270
Metanoia S.A., Stockem	42246	Richemont S.A., Luxembourg	42262
Metzerei Vei Vum Sei S.A., Eschdorf	42249	S5 Hattrick, S.à r.l., Luxembourg	42268
Miroiterie Origer S.A., Schieren	42249	S5 Luxembourg S.C.A., Luxembourg	42267
Montevideo Invest S.A., Luxembourg	42275	Sa.Ba.Fi. Participations S.A., Luxembourg	42275
MZ Bauberatung, GmbH, Junglinster	42247	SAC Portfolio Immobiliare Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	42258
Nexis S.A., Luxembourg	42278	SG Privinvest Harmony Fund, Sicav, Luxembourg	42261
Nogalith S.A., Luxembourg	42252	SM Invest S.A., Luxembourg	42273
North Calor, S.à r.l., Schrodweiler	42250	Sobepart S.A.H., Luxembourg	42286
Orelux S.A., Luxembourg	42277	Société des Domaines Viti-Vinicoles S.A., Luxembourg	42273
Phoenician Participations S.A., Luxembourg	42275	Société Holding Pelmo S.A.H., Luxembourg	42262
Pierre Eippers, S.à r.l., Echternach	42249	Sofid S.A., Luxembourg	42261
Priapeium S.A., Luxembourg	42271	Sogelife S.A., Luxembourg	42259
Primofruits, S.à r.l., Schieren	42250	Sogelife S.A., Luxembourg	42259
Primofruits, S.à r.l., Schieren	42250	Starbuild Holding S.A., Luxembourg	42256
Primofruits, S.à r.l., Schieren	42250	Supravisio International S.A., Luxembourg	42272
Primofruits, S.à r.l., Schieren	42251	TE-Logistics S.A., Schengen	42271
Primofruits, S.à r.l., Schieren	42251	Tobiak S.A., Luxembourg	42271
Pro.Tecno S.A., Luxembourg	42274	Trans Participation S.A., Luxembourg	42269
Projets & Conseils S.A., Born	42258	Tropical Island, S.à r.l., Luxembourg	42257
Promotional Activity S.A., Luxembourg	42268	Uptovoice S.A., Luxembourg	42282
Quantum Investments Holding S.A., Luxembourg	42242	Vaubesnard S.A., Luxembourg	42269
Quantum Investments Holding S.A., Luxembourg	42242	Visavet, S.à r.l., Grosbous	42248
Quantum Investments Holding S.A., Luxembourg	42242	Waemper Stuff, S.à r.l., Lieler	42247
Revolare S.A., Luxembourg	42269	Zeitung S.A., Luxembourg	42268

QUANTUM INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 51.394.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00050, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2005.

B. Zech.

(035642.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

QUANTUM INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 51.394.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00053, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2005.

B. Zech.

(035645.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

QUANTUM INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 51.394.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00054, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2005.

B. Zech.

(035648.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

ALFA DOORWAY ET FOURNITURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 76, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 80.654.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 22 avril 2005, réf. DSO-BD00110, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bigonville, le 26 avril 2005.

Signature.

(901606.3/1067/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2005.

ALFA DOORWAY ET FOURNITURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 76, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 80.654.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 22 avril 2005, réf. DSO-BD00111, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bigonville, le 26 avril 2005.

Signature.

(901605.3/1067/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2005.

ALFA DOORWAY ET FOURNITURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 76, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 80.654.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 22 avril 2005, réf. DSO-BD00112, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bigonville, le 26 avril 2005.

Signature.

(901604.3/1067/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2005.

ALFA DOORWAY ET FOURNITURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 76, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 80.654.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 22 avril 2005, réf. DSO-BD00113, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bigonville, le 26 avril 2005.

Signature.

(901603.3/1067/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2005.

HÄMELMAOUS S.A. & CIE, S.E.C.S., Société en commandite simple.

Siège social: L-6466 Echternach, 18, rue de Mungenast.
R. C. Luxembourg B 107.479.

L'an deux mille cinq, le quatorze avril.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach.

Ont comparu:

- 1.- Mademoiselle Rose-Marie Kuffer, pharmacienne en retraite, demeurant à L-1424 Luxembourg, 16-18, rue Duchscher.
- 2.- Madame Marie Madeleine dite Maddy Hamma, femme au foyer, veuve de Monsieur Paul Kuffer, demeurant à L-6450 Echternach, 90, route de Luxembourg.
- 3.- Madame Anne Graf-Kuffer, éducatrice graduée, épouse de Monsieur J. Cl. Graf, demeurant à L-5435 Oberdonven, 6, rue de Machtum.
- 4.- Monsieur Paul Kuffer, employé communal, demeurant à L-7636 Ernzen, 7, rue Distelfeld.
- 5.- Madame Françoise Becker-Kuffer, chargée d'éducation, épouse de Monsieur Raymond Becker, demeurant à L-6466 Echternach, 18, rue Mungenast.
- 6.- La société anonyme HÄMELMAOUS S.A., avec siège social à L-6466 Echternach, 18, rue Mungenast, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 14 avril 2005, non encore inscrite au registre de commerce et des sociétés,
ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Raymond Becker, employé d'Etat, demeurant à L-6466 Echternach, 18, rue Mungenast

Seuls associés de la société en commandite simple HÄMELMAOUS S.A. & Cie, S.e.c.s., avec siège social à L-6466 Echternach, 18, rue Mungenast, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 14 avril 2005, non encore inscrite au registre de commerce et des sociétés,

au capital social de huit cent vingt mille six cent soixante-quatorze euros (EUR 820.674,-), représenté par mille soixante-dix-sept (1.077) parts sociales de sept cent soixante-deux euros (EUR 762,-) chacune, qui sont réparties comme suit:

1.- Mademoiselle Rose-Marie Kuffer, prénommée, deux cent vingt-huit parts sociales	228
2.- Madame Marie Madeleine dite Maddy Hamma, prénommée, cent quarante-huit parts sociales	148
3.- Madame Anne Graf-Kuffer, prénommée, cent trois parts sociales	103
4.- Monsieur Paul Kuffer, prénommé, cent trois parts sociales	103
5.- Madame Françoise Becker-Kuffer, prénommée, cent trois parts sociales	103
6.- La société anonyme HÄMELMAOUS S.A., préqualifiée, trois cent quatre-vingt-douze parts sociales	392
Total: mille soixante-dix-sept parts sociales	1.077

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Monsieur Paul Kuffer, prénommé, cède et transporte par les présentes sous la garantie de fait et de droit trente-neuf (39) parts sociales pour le montant total de trente mille euros (EUR 30.000,-) à Monsieur Raymond Becker, prénommé, ici présent et ce acceptant.

Monsieur Raymond Becker, prénommé, est propriétaire des parts sociales lui cédées à partir d'aujourd'hui et il a droit à partir de ce jour aux revenus et bénéfices dont ces parts seront productives à compter de ce jour et il sera subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts sociales présentement cédées. Il reconnaît en outre avoir une parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société.

Le cédant Monsieur Paul Kuffer, prénommé, déclare avoir reçu de Monsieur Raymond Becker, prénommé, le montant de trente mille euros (EUR 30.000,-) avant la passation des présentes, ce dont quittance.

La société anonyme HÄMELMAOUS S.A., préqualifiée, ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Raymond Becker, prénommé, agissant en sa qualité d'associée commanditée de la société HÄMELMAOUS S.A. & Cie, S.e.c.s, déclare accepter au nom de la société la prédite cession de parts sociales conformément à l'article 1690 du Code Civil avec dispense de signification.

Les associés de leur côté, déclarent accepter cette cession de parts sociales.

Ensuite les associés se sont réunis en assemblée générale, à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués, et ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Suite à la cession de parts intervenue, l'article 5 des statuts aura désormais la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de huit cent vingt mille six cent soixante-quatorze euros (EUR 820.674), représenté par mille soixante-dix-sept (1.077) parts sociales de sept cent soixante-deux euros (EUR 762,-) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- Mademoiselle Rose-Marie Kuffer, pharmacienne en retraite, demeurant à L-1424 Luxembourg, 16-18, rue Duchscher, deux cent vingt-huit parts sociales	228
2.- Madame Marie Madeleine dite Maddy Hamma, femme au foyer, veuve de Monsieur Paul Kuffer, demeurant à L-6450 Echternach, 90, route de Luxembourg, cent quarante-huit parts sociales	148
3.- Madame Anne Graf-Kuffer, éducatrice graduée, épouse de Monsieur J. Cl. Graf, demeurant à L-5435 Oberdonven, 6, rue de Machtum, cent trois parts sociales	103
4.- Monsieur Paul Kuffer, employé communal, demeurant à L-7636 Ernzen, 7, rue Distelfeld, soixante-quatre parts sociales	64
5.- Madame Françoise Becker-Kuffer, chargée d'éducation, épouse de Monsieur Raymond Becker, demeurant à L-6466 Echternach, 18, rue Mungenast, cent trois parts sociales	103
6.- Monsieur Raymond Becker, employé d'Etat, demeurant à L-6466 Echternach, 18, rue Mungenast, trente-neuf parts sociales	39
7.- La société anonyme HÄMELMAOUS S.A., avec siège social à L-6466 Echternach, 18, rue Mungenast, trois cent quatre-vingt-douze parts sociales	392
Total: mille soixante-dix-sept parts sociales	1.077

Dont acte, fait et passé à Echternach, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant d'après leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R.-M. Kuffer, M. Hamma, A. Graf-Kuffer, P. Kuffer, F. Becker-Kuffer, R. Becker, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 20 avril 2005, vol. 358, fol. 85, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 25 avril 2005.

H. Beck.

(901508.3/201/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 avril 2005.

HÄMELMAOUS S.A. & CIE, S.e.c.s., Société en commandite simple.

Siège social: L-6466 Echternach, 18, rue de Mungenast.

R. C. Luxembourg B 107.479.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 25 avril 2005.

H. Beck.

(901509.3/201/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 avril 2005.

MEGATOWN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9265 Diekirch, 6, rue du Palais.

R. C. Luxembourg B 95.274.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 29 mars 2005, réf. DSO-BC00339, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 13 avril 2005.

Signature.

(901433.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

CONTINENTAL MEDIA (LUX.), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9980 Wilwerdingen, 61, route de Huldange.

R. C. Luxembourg B 94.276.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 29 mars 2005, réf. DSO-BC00325, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 13 avril 2005.

Signature.

(901432.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

COMMER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9265 Diekirch, 6, rue du Palais.

R. C. Luxembourg B 99.223.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 29 mars 2005, réf. DSO-BC00323, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 13 avril 2005.

Signature.

(901430.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

B.B.R. MARKETING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9709 Clervaux, 7, route de Marnach.

R. C. Luxembourg B 97.077.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 29 mars 2005, réf. DSO-BC00319, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 13 avril 2005.

Signature.

(901429.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

B.B.H. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9265 Diekirch, 6, rue du Palais.

R. C. Diekirch B 5.713.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 29 mars 2005, réf. DSO-BC00318, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 13 avril 2005.

Signature.

(901428.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

BADIC COMMERCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9554 Wiltz, 57, rue du Pont.
R. C. Luxembourg B 102.522.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 29 mars 2005, réf.DSO-BC00317, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 13 avril 2005.

Signature.

(901427.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

METANOIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9771 Stockem, Maison 17.
R. C. Luxembourg B 107.025.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 29 mars 2005, réf. DSO-BC00341, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 13 avril 2005.

Signature.

(901426.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

AMERTRONIC S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9265 Diekirch, 6, rue du Palais.
R. C. Luxembourg B 103.229.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 29 mars 2005, réf. DSO-BC00316, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 13 avril 2005.

Signature.

(901425.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

AMAZONIA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9265 Diekirch, 6, rue du Palais.
R. C. Luxembourg B 95.289.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 29 mars 2005, réf. DSO-BC00315, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 13 avril 2005.

Signature.

(901424.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

AMBLAVIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9990 Leithum, Maison 2.
R. C. Luxembourg B 95.279.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 29 mars 2005, réf. DSO-BC00313, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 13 avril 2005.

Signature.

(901423.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

ALPHA MICRO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8838 Wahl, 40, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 96.410.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 29 mars 2005, réf. DSO-BC00314, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 13 avril 2005.

Signature.

(901422.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

42247

AFOPEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9265 Diekirch, 6, rue du Palais.
R. C. Luxembourg B 101.191.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 29 mars 2005, réf. DSO-BC00312, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 13 avril 2005.

Signature.

(901421.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

F.B.C.C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9265 Diekirch, 6, rue du Palais.
R. C. Diekirch B 5.712.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 29 mars 2005, réf. DSO-BC00330, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 13 avril 2005.

Signature.

(901420.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

ASHFORCE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9972 Lieler, Maison 8.
R. C. Luxembourg B 98.287.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 29 mars 2005, réf. DSO-BC00310, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2005.

Signature.

(901419.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

WAEMPER STUFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9972 Lieler, Maison 8.
R. C. Luxembourg B 95.815.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 29 mars 2005, réf. DSO-BC00356, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 13 avril 2005.

Signature.

(901418.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

MZ BAUBERATUNG, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6114 Junglinster, 34, Um Reiland.
R. C. Luxembourg B 61.413.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2004, réf. LSO-AX04929, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(901404.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

BOLLIG CARS & CAMIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6412 Echternach, rue Alferweiher.
R. C. Luxembourg B 94.631.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, réf. DSO-BD00101, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(901394.3/591/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

VISAVET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9155 Grosbous, 1, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 102.367.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2005, réf. LSO-BC05779, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Esch-sur-Alzette, le 21 avril 2005.

Fiduciaire V. COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(901391.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

DIMENSION 3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9910 Troisvierges, 1, rue de la Laiterie.
R. C. Luxembourg B 104.667.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2005, réf. DSO-BD00097, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2005.

DIMENSION 3 S.A.

Signature

(901388.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 avril 2005.

DIMENSION 3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9910 Troisvierges, 1, rue de la Laiterie.
R. C. Luxembourg B 104.667.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2005, réf. DSO-BD00098, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2005.

DIMENSION 3 S.A.

Signature

(901387.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 avril 2005.

DIMENSION 3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9910 Troisvierges, 1, rue de la Laiterie.
R. C. Luxembourg B 104.667.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2005, réf. DSO-BD00099, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2005.

DIMENSION 3 S.A.

Signature

(901386.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 avril 2005.

DIMENSION 3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9910 Troisvierges, 1, rue de la Laiterie.
R. C. Luxembourg B 104.667.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2005, réf. DSO-BD00100, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2005.

DIMENSION 3 S.A.

Signature

(901385.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 avril 2005.

IPROM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9233 Diekirch.
R. C. Luxembourg B 99.620.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 19 avril 2005, réf. DSO-BD00082, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 21 avril 2005.

Signature.

(901390.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 avril 2004.

PIERRE EIPPERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6477 Echternach, 37, rue des Remparts.
R. C. Luxembourg B 100.879.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2005, réf. LSO-BD02323, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2005.

Signature.

(901365.3/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 avril 2005.

MIROITERIE ORIGER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9122 Schieren, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 92.678.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 11 avril 2005, réf. DSO-BD00024, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 15 avril 2005.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(901340.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 avril 2005.

METZLEREI VEI VUM SEI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9151 Eschdorf, 4, Op der Knupp.
R. C. Luxembourg B 101.163.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 11 avril 2005, réf. DSO-BD00022, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 15 avril 2005.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(901341.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 avril 2005.

KLÖCKNER PENTAPLAST PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: EUR 144.625,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 92.751.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 9 mars 2005, les associés ont pris la résolution suivante:
- renouvellement du mandat de BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A. ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire, L-2013 Luxembourg en tant que Commissaire pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 30 septembre 2005 et qui se tiendra en 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2005, réf. LSO-BD05682. – Reçu 14,- euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034550.3/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

NORTH CALOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9184 Schrondweiler, 9, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 86.394.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 11 avril 2005, réf. DSO-BD00027, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Ettelbruck, le 15 avril 2005.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(901342.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 avril 2005.

PRIMOFRUITS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9125 Schieren, 61, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 103.313.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2004, réf. LSO-AX04137, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le mois d'avril 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE LUXEMBOURG PARIS GENEVE, S.à r.l.

Signature

(901350.3/1091/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 avril 2005.

PRIMOFRUITS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9125 Schieren, 61, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 103.313.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2004, réf. LSO-AX04138, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le mois d'avril 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE LUXEMBOURG PARIS GENEVE, S.à r.l.

Signature

(901353.3/1091/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 avril 2005.

PRIMOFRUITS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9125 Schieren, 61, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 103.313.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2004, réf. LSO-AX04136, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le mois d'avril 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE LUXEMBOURG PARIS GENEVE, S.à r.l.

Signature

(901351.3/1091/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 avril 2005.

PRIMOFRUITS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9125 Schieren, 61, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 103.313.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2004, réf. LSO-AX04139, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le mois d'avril 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE LUXEMBOURG PARIS GENEVE, S.à r.l.

Signature

(901355.3/1091/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 avril 2005.

PRIMOFRUITS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9125 Schieren, 61, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 103.313.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2004, réf. LSO-AX04135, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le mois d'avril 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE LUXEMBOURG PARIS GENEVE, S.à r.l.

Signature

(901352.3/1091/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 avril 2005.

PRIMOFRUITS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9125 Schieren, 61, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 103.313.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01331, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le mois d'avril 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE LUXEMBOURG PARIS GENEVE, S.à r.l.

Signature

(901354.3/1091/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 avril 2005.

EPICERIE TOMPERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8825 Perlé, 20, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 94.144.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2005, réf. LSO-BD02736, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

EPICERIE TOMPERS, S.à r.l.

Signature

(901349.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 avril 2005.

LOTHARINGEN FINANZ A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 17.631.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 15 avril 2005

Est nommé comme nouvel administrateur Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Armand Haas, administrateur démissionnaire.

Le mandat du nouvel administrateur prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 novembre 2008.

Luxembourg, le 21 avril 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05140. – Reçu 14,- euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034739.3/534/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

COMMERCIAL UNION INTERNATIONAL LIFE S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 30.000.000,-.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 55.381.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société

qui s'est tenue le 12 avril 2005 à 16.00 heures

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale de la Société en date du 12 avril 2005 que:

- La démission de M. Arnold Tierolf a été actée.
- Les administrateurs ont vu leurs mandats respectifs renouvelés pour une nouvelle période qui arrivera à échéance à l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire devant approuver les comptes de l'exercice 2005:
 - M. Hans Knol, Administrateur-délégué, 43, rue de Cessange, L-1320 Luxembourg, né le 18 avril 1963, Winschoten, Netherlands;
 - M. Ed Morgan, 7 Honey Lane Burley, Ringwood, Hampshire BH24 4EN, Royaume-Uni, né le 27 février 1964 à Abbingdon, Royaume-Uni;
 - M. Cees Frankhuisen, Hoogland 22, 3401RP IJsselstein, Netherlands, né le 9 mars 1950 à Maartensdijk, Netherlands;
 - Mlle Marjan van Kasteren, Mariotteplein 44 hs, 1098 PA Amsterdam, Netherlands, née le 22 mai 1968, à Oploo c.a., Netherlands.

Le réviseur d'entreprises PricewaterhouseCoopers a vu son mandat renouvelé pour une nouvelle période qui arrivera à échéance à l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire devant approuver les comptes de l'exercice 2005.

- PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg. R.C. Luxembourg B 65.477.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2005, réf. LSO-BD04934. – Reçu 14,- euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034169.3/850/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2005.

NOGALITH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 81.372.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 19 avril 2005 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur les personnes suivantes:

- TRIMAR MANAGEMENT S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- Monsieur Jean-Claude Ramon, directeur de sociétés, élisant domicile au 25C, boulevard Royal L-2449 Luxembourg;
- TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2006.

Son mandat étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

- Monsieur Arnaud Bezzina, directeur financier, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2006.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 19 avril 2005 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social le 19 avril 2005, le Conseil nomme TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal L-2449 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute opération ne dépassant pas quinze mille euros (EUR 15.000,-) (ou la contre valeur en devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque de navire ainsi que toute prise de crédit devront requérir la signature de deux administrateurs, et avoir obtenu l'accord préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2005, réf. LSO-BD04122. – Reçu 14,- euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034529.3/2329/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2005.

3A FINANCES S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 60.068.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale du 20 avril 2005

- L'assemblée a révoqué le conseil d'administration actuelle, composé de Monsieur Michel Bourkel, Madame Anique Klein et Monsieur Alexandre Vancheri, avec effet immédiat.
- L'assemblée a nommé les personnes suivantes comme nouveaux administrateurs de la société jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010:
 - Monsieur Romain Zimmer, expert-comptable, né le 14 mars 1959 à Pétange, demeurant professionnellement 6-12, rue du Fort Wallis à L-2714 Luxembourg;
 - Monsieur Alhard Von Ketelhodt, expert-comptable, né le 27 mai 1961 à Bochum (D), demeurant professionnellement au 196, rue de Beggen à L-1220 Luxembourg;
 - Monsieur Régis Lux, juriste, né le 11 octobre 1969 à Hayange, demeurant professionnellement au 196, rue de Beggen à L-1220 Luxembourg.
- L'assemblée a révoqué la société WILBUR ASSOCIATES LTD de son poste de commissaire aux comptes avec effet immédiat.
- L'assemblée a nommé la société EUROPEAN AUDIT S.A., avec siège social au 11, rue Hiel, L-7390 Blaschette, enregistrée au registre de commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro R.C. B 50.956 comme nouveau commissaire aux comptes, jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010.
- L'assemblée a transféré le siège social de la société du 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg au 196, rue de Beggen, L-1220 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05233. – Reçu 14,- euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034217.3/984/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2005.

BEAUME HOLDING S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 102.000,-.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 73.055.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06419, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2005.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(035149.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

BEAUME HOLDING S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 102.000,-.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 73.055.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06423, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2005.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(035152.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

BEAUME HOLDING S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 102.000,-.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 73.055.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06430, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2005.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(035153.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

BEAUME HOLDING S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 102.000,-.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 73.055.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06433, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2005.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(035155.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

BEAUME HOLDING S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 102.000,-.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 73.055.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06438, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2005.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(035156.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

BEAUME HOLDING S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 102.000,-.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 73.055.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue au siège social le 10 mars 2005 que:

1. sont nommés administrateurs pour une période allant jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2006:

- M. Stewart Kam-Cheong, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg;

- M. Olivier Dorier, directeur de société, demeurant professionnellement 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg;

- Mme Angèle Grotz, administrateur de sociétés, demeurant 8, rue du Commerce, L-8315 Luxembourg.

2. est nommé commissaire pour une période allant jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2006:

- CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., 54, avenue Pasteur, L-2910 Luxembourg

Luxembourg, le 26 avril 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06417. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035147.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

JOHNSON FINANCES LTD S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 60.087.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale du 20 avril 2005

- L'assemblée a révoqué le conseil d'administration actuel, composé de Monsieur Michel Bourkel, Madame Anique Klein et Monsieur Alexandre Vancheri, avec effet immédiat.

- L'assemblée a nommé les personnes suivantes comme nouveaux administrateurs de la société jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010:

- Madame Myriam Francq, expert-comptable, née le 25 décembre 1953 à Eupen (B), demeurant professionnellement au 196, rue de Beggen à L-1220 Luxembourg;

- Monsieur Gerd H. Gebhard, expert-comptable, né le 9 février 1963 à Bremen (D), demeurant professionnellement au 196, rue de Beggen à L-1220 Luxembourg;

- Monsieur Fernand Sassel, expert-comptable, né le 16 avril 1959 à Clervaux, demeurant professionnellement au 6-12, rue du Fort Wallis à L-2714 Luxembourg.

- L'assemblée a révoqué la société WILBUR ASSOCIATES LTD de son poste de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

- L'assemblée a nommé la société EUROPEAN AUDIT S.A., avec siège social au 11, rue Hiel, L-7390 Blaschette, enregistrée au registre de commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro R.C. B 50.956 comme nouveau commissaire aux comptes, jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010.

- L'assemblée a transféré le siège social de la société du 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg au 6-12, rue du Fort Wallis à L-2714 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05230. – Reçu 14,- euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034222.3/984/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2005.

GRANITO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 82.890.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00129, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

GRANITO S.A.

A. De Bernardi / F. Innocenti

Administrateur / Administrateur

(036248.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

APTA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 99.495.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 avril 2005

L'assemblée révoque le mandat du Commissaire aux Comptes, DELOITTE S.A., ayant son siège social rue de Neudorf, n. 560, L-2220 Luxembourg, et le remercie pour son activité jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer à la fonction de Commissaire aux Comptes, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2004, ERNST & YOUNG S.A. ayant son siège social au Parc d'Activités Syrdall, n. 7, L-5365 Munsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

L. Checchinato / C. Watteyne

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06055. – Reçu 14,- euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034721.3/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

JONES & JONES S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 89.547.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale du 21 avril 2005

- L'assemblée a révoqué le conseil d'administration actuel, composé de Monsieur Nicolas Hoffeld, Monsieur Marcel Egli et Monsieur Yannick Blasutto, avec effet immédiat.
- L'assemblée a nommé les personnes suivantes comme nouveaux administrateurs de la société jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010:
 - Madame Myriam Francq, expert-comptable, née le 25 décembre 1953 à Eupen (B), demeurant professionnellement au 196, rue de Beggen à L-1220 Luxembourg;
 - Monsieur Gerd H. Gebhard, expert-comptable, né le 9 février 1963 à Bremen (D), demeurant professionnellement au 196, rue de Beggen à L-1220 Luxembourg;
 - Monsieur Alhard Von Ketelhodt, expert-comptable, né le 27 mai 1961 à Bochum (D), demeurant professionnellement au 196, rue de Beggen à L-1220 Luxembourg.
- L'assemblée a révoqué la société GESTION ET ADMINISTRATION, ayant son siège social à Zurich, Suisse, de son poste de commissaire aux comptes avec effet immédiat.
- L'assemblée a nommé la société EUROPEAN AUDIT S.A., avec siège social au 11, rue Hiel, L-7390 Blaschette, enregistrée au registre de commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro R.C. B 50.956 comme nouveau commissaire aux comptes, jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010.
- L'assemblée a transféré le siège social de la société du 8, rue Dicks à L-1417 Luxembourg au 196, rue de Beggen à L-1220 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05235. – Reçu 14,- euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034229.3/984/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2005.

STARBUILD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 78.198.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00128, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

STARBUILD HOLDING S.A.

V. Arno' / F. Innocenti

Administrateur / Administrateur

(036245.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

CommsCo FINANCE S.A. LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 84.265.

Nomination de:

Mesdames Salma Kirsch Soudagar et Martine Sabatier Nancel.

La démission de:

Messieurs Johannes Stefanus Malherbe, Jan Durand, Alan Grieve, Kurt Nauer, Stuart Gast, Frank Vivier
lors de l'Assemblée Générale du 15 mars 2005.

Conseil d'Administration:

- M. Gareth Wheeler, 8, bd James Fazy, CH 1201 Genève;

- Mme Salma Kirsch Soudagar, Ch. Dupuy 8, CH-1231 Conches;

- Mme Martine Sabatier Nancel, 256, route des Pommiers, F-74370 Saint Martin Bellevue.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2005, réf. LSO-BD03361. – Reçu 14,- euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034744.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

GEMAT GRUE SERVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, route de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 60.511.

 —
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée des actionnaires, tenue en date du 15 juillet 2004 que:

4. L'assemblée a révoqué Madame Marie Elisabeth Fero, employée privée, demeurant à Reisdorf, de sa fonction d'administrateur et a élu en son remplacement Monsieur Arthur Phong, employé privé, demeurant à Luxembourg.

5. L'assemblée a réélu aux postes d'administrateur pour une durée de cinq ans:

- Monsieur Sébastien Thibal, employé privé, demeurant à L-9233 Diekirch, 14, avenue de la Gare;
- Monsieur Jean-Luc Wastiaux, dirigeant d'entreprise, demeurant à F-57640 Vigy, 5, rue de la Moselle.

L'assemblée a réélu comme commissaire aux comptes de la société pour une durée de cinq ans:

- la société GEST & CO S.A., ayant son siège à L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy.

6. Suite à ces changements le conseil d'administration se composera désormais comme suit:

- Monsieur Sébastien Thibal, employé privé, demeurant à L-9233 Diekirch, 14, avenue de la Gare;
- Monsieur Jean-Luc Wastiaux, dirigeant d'entreprise, demeurant à F-57640 Vigy, 5, rue de la Moselle;
- Monsieur Arthur Phong, employé privé, demeurant à Luxembourg;

jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2005, réf. LSO-BD04168. – Reçu 16,- euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034339.5/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2005.

TROPICAL ISLAND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.500.000,-.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 94.905.

En date du 22 mars 2005, les gérants de la société TROPICAL ISLAND, S.à r.l. ont décidé de nommer Gerard Selvam, résidant au 7, Jalan BU 11/3, 47800 Petaling Jaya, Selangor, Malaysia, avec effet immédiat, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2005, réf. LSO-BD05684. – Reçu 14,- euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034552.3/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

LRI INVEST S.A., Aktiengesellschaft.

H. R. Luxemburg B 28.101.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 15. März 2005

6. Wahl der Mitglieder des Verwaltungsrats

Folgende Personen werden bis zum Ablauf der Generalversammlung 2008 als Mitglieder des Verwaltungsrats gewählt:

* Roby Haas, Verwaltungsratsvorsitzender.

* Markus Gierke, Geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied, beauftragt mit der täglichen Geschäftsführung im Sinne von Art. 60 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften von 1915 sowie von Art. 9 der Satzung der LRI INVEST S.A.

* Bernd Schlichter, Geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied, beauftragt mit der täglichen Geschäftsführung im Sinne von Art. 60 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften von 1915 sowie von Art. 9 der Satzung der LRI INVEST S.A.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 15. März 2005.

Für richtigen Auszug

M. Gierke / T. Neumann

Geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied / Prokuristin

J. Werner / E. Winter

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2005, réf. LSO-BD04900. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034588.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

SAC PORTFOLIO IMMOBILIARE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 9.312.500,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 88.509.

Par résolution en date du 15 mars 2005, l'actionnaire unique de la société SAC PORTFOLIO IMMOBILIARE LUXEMBOURG, S.à r.l. a nommé Madame Silvia Ferrero demeurant Piazzale Arduino 11, I-20149 Milano aux fonctions de gérant de la société avec effet immédiat et pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Michele Cibrario, démissionnaire avec effet au 15 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2005, réf. LSO-BD05685. – Reçu 14,- euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034556.3/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

H/H CAPITAL MANAGEMENT, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.500.000,-.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 3, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 104.508.

Suite à une décision des associés, il a été décidé de nommer pour une période indéterminée Monsieur Alexander Heckmanns, demeurant à Jentgesallee 71, D-47799 Krefeld, Allemagne en tant que gérant à partir du 1^{er} avril 2005 en remplacement de Monsieur Henri Stoffel, gérant démissionnaire, avec adresse professionnelle 24, rue Pierre Weydert, L-5891 Luxembourg (gérant jusqu'au 31 mars 2005).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2005, réf. LSO-BD05681. – Reçu 14,- euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034559.3/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

PROJETS & CONSEILS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6660 Born, 8, Schlassstrooss.

R. C. Luxembourg B 94.315.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue à Born, le 28 avril 2005

Monsieur Mike Hein, nommé administrateur-délégué et responsable de la gestion journalière de la société en date du 15 mars 2003 et demeurant à L-6660 Born, Schlassstrooss 8, est nommé aux fonctions de Président du Conseil d'Administration avec effet immédiat jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2009.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05924. - Reçu 14,- euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034562.3/680/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

CARRIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte Neuve.

R. C. Luxembourg B 75.699.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 25 mars 2005 à 15.00 heures à Luxembourg

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de MM. Koen Lozie, Jean Quintus et COSAFIN S.A., Administrateurs et de V.O. CONSULTING LUX S.A., Commissaire aux Comptes, pour un terme venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005.

Pour copie conforme

J. Quintus / K. Lozie

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06092. – Reçu 14,- euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034798.3/1172/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

SOGELIFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 55.612.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 26 avril 2005

- L'Assemblée a nommé en qualité d'administrateur, Monsieur Philippe Serre pour une durée de six ans. Son mandat expirera le jour de l'assemblée générale de l'année 2011.

Le conseil d'administration du 28 juillet 2004 ayant délégué ses pouvoirs ainsi que la représentation de la société concernant la gestion journalière à Monsieur Philippe Serre tant au niveau des domaines concernés qu'au niveau des pouvoirs de signature, Monsieur Philippe Serre cumule donc désormais les fonctions d'administrateur-délégué.

- L'Assemblée a décidé de renouveler le mandat du réviseur d'entreprises ERNST & YOUNG S.A. à Luxembourg, pour une période d'un an, jusqu'à la prochaine assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2005.

SOGELIFE S.A.

Conseil d'Administration:

M. Alain de Saint Martin, Président;

Mme Martine Lassegues, Administrateur;

M. Bernard David, Administrateur;

M. Pierre Mathe, Administrateur;

M. Albert Bocle, Administrateur;

SOGECAP S.A.

représentée par M. Philippe Perret, Administrateur;

SOCIETE GENERALE BANK & TRUST

représentée par M. Albert Le Dirac'h, Administrateur;

M. Philippe Jan, Administrateur;

M. Philippe Serre, Administrateur-délégué.

Reviseur d'entreprises:

ERNST & YOUNG S.A., 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2005.

Ph. Jan

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06021. – Reçu 14,- euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034608.3/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

SOGELIFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 55.612.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06027, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2005.

Ph. Jan

Administrateur

(034612.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

CANDEV INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 86.348.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00134, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

CANDEV INVESTMENTS S.A.

R. Scheifer-Gillen / G. Diederich

Administrateur / Administrateur

(036244.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

MELIO LUXEMBOURG INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 614.691.405,-.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 81.078.

—
EXTRAIT

Il ressort des résolutions de l'associé unique du 18 avril 2005 que les organes de la société sont les suivants, leurs mandats expirant lors des résolutions de l'associé unique statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005.

Conseil de gérance:

- Monsieur Jean-Louis Van de Perre, né le 6 mars 1961 à Leuven (B), demeurant à Allée de la Ferme Bercuit, 8, B-1390 Grez-Doiceau;
- Monsieur Eddy Wauters, né le 8 juin 1944 à Sint-Truiden (B), demeurant à Weldadigheisstraat, 67, B-3000 Leuven;
- Monsieur Benoit Loore, né le 23 décembre 1965 à Gand, (B), demeurant à Source de la Lèche 25, B-4053 Embourg;
- Monsieur Marc Gallet, né le 2 janvier 1959 à Vilvoorde, (B), demeurant à Rossemcorp 21, B-1861 Meise;
- Monsieur Gert Magis, né le 12 septembre 1964 à Turnhout, (B), demeurant à, rue Victor Prost, 4, L-6758 Grevenmacher.

Munsbach, le 29 avril 2005.

Pour extrait conforme

G. Magis / E. Wauters

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06362. – Reçu 89,- euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(034682.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

BORMIOLI ROCCO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 15.620.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 20 avril 2005

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2005 comme suit:

Conseil d'administration:

- MM. Franco Boni, administrateur de société, demeurant à Reggio Emilia (Italie), président et administrateur-délégué;
- Pietro Feller, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
- Mme Isabelle Dumont, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 5, bld de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06058. – Reçu 14,- euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann

(034725.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

EURO SILANG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 71.213.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06146, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2005.

EURO SILANG HOLDING S.A.

A. De Bernardi / F. Innocenti

Administrateur / Administrateur

(035983.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

42261

SOFID S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 59.662.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 4 avril 2005

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004/2005:

Conseil d'administration:

MM. Jean-Pierre Baggi, avocat, demeurant à Lugano (Suisse), président;
Ferdinando Cavalli, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Mme Maria Dennewald, avocat, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

HRT REVISION, 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme
Banque domiciliaire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06064. – Reçu 14,- euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034728.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

SG PRIVINVEST HARMONY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 61.871.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 30 novembre 2004

Cooptation d'un Administrateur:

Sous réserve d'agrément par la Commission de Surveillance du Secteur Financier/Luxembourg, le Conseil d'Administration décide de coopter, avec effet de ce jour, (et ce jusqu'à la prochaine Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2005), M. Stéphane Wathier au poste d'administrateur, en remplacement de M. Cyrille Albert-Roulhac administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-VL LUXEMBOURG S.A.
Corporate and Domiciliary Agent
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2005, réf. LSO-BD05730. – Reçu 14,- euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034841.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

CENTRAL AFRICA GROWTH FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 87.247.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 29 mars 2005

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires reconduit jusqu'à la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra en mars 2006, les mandats d'administrateurs de Messieurs Noel Bazoche, Jean-Luc Schilling, Bahadurati R. Jetha, Mohamodou Diop et Etienne Viard.

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires reconduit jusqu'à la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra en mars 2006, le mandat de réviseur de DELOITTE S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-VL LUXEMBOURG S.A.
Corporate and Domiciliary Agent
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2005, réf. LSO-BD05732. – Reçu 14,- euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034845.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

42262

RICHEMONT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 16.576.

Démission de:

- Madame Dominique Jousse,
prenant effet en date du 30 avril 2005.

Conseil d'Administration:

M. Johann Rupert, Magnolia Street, Heldervlei, Somerset West, 7130 République d'Afrique du Sud;
M. Jan Rupert, 27, Knightsbridge, London, SW1X 7YB, U.K.;
M. Albert E. Kaufmann, 6, boulevard James Fazy, 1201 Genève, Suisse;
M. Norbert A. Platt, Hellgrundweg, 100, D-22525, Hamburg;
M. Richard Lepeu, 6, boulevard James Fazy, CH-1201 Genève;
M. Callum Barton, 6, boulevard James Fazy, CH-1201 Genève;
M. Eloy Michotte, 15, Hill Street, London, W1X 7FB, U.K.;
M. Frederick Mostert, 15, Hill Street, London, W1X 7FB, U.K.;
M. Simon Critchell, 27, Knightsbridge, London, SW1X 7YB, U.K.;
M. Piet Beyers, 34, Alexander Street, Stellenbosch 7600, République d'Afrique du Sud;
M. Henry-John Belmont, 8, rue de la Golisse, CH-1347, Le Sentier;
M. Bernard Fornas, 11, rue du Marche, CH-1201 Genève;
M. Yannick Lakhnati, 37 Hays Mews, London, W1J 5QA, U.K.;
Ms. Pilar Boxford, 27 Knightsbridge, London, SW1X 7YB, U.K.;
Mr. Giampiero Bodino, Viale Carlo Poma, Milano 20129, Italie;
Mr. Alan Grieve, 8, boulevard James Fazy, CH-1201 Genève.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2005, réf. LSO-BD05760. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034752.3/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

BTL REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 21.025.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue au siège social, le mercredi 6 avril 2005

- L'assemblée générale décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants:
- M. Jan Nordin,
- M. Ulrich Kalweit,
- M. Claude Weber.

Leur mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2006 qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de 2005.

- L'Assemblée décide de nommer PricewaterhouseCoopers comme réviseur d'entreprises indépendant. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2006 qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2005, réf. LSO-BD04489. – Reçu 14,- euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034863.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

SOCIETE HOLDING PELMO, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 40.149.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2005, réf. LSO-BE00641, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036243.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

EUROPEAN CAPITAL HOLDINGS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 66.204.

Extrait des résolutions adoptées à l'unanimité, le 14 avril 2005 par le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de EUROPEAN CAPITAL HOLDINGS prend note de la démission de Monsieur Peter Vandekerckhove avec effet au 1^{er} février 2005.

Dès lors, le Conseil d'Administration est composé de:

Président du Conseil d'Administration:

- * Monsieur John Alexander, L.C.F. EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT Ltd, London.

Administrateurs:

- * Monsieur Erik Jens, MEESPIERSON AMSTERDAM, Amsterdam;
- * Monsieur Sylvain Roditi, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD S.A., Genève;
- * Monsieur Rick Sopher, L.C.F. EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT LIMITED, London;
- * Monsieur Guy Wais, ROTHSCHILD BANK A.G., Zürich;
- * Monsieur Lucas H. Wurfbain, WURFBAIN MANAGEMENT Ltd, Hong Kong.

Le Réviseur d'Entreprises est:

- * PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social à Espace Ariane 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Luxembourg, le 21 avril 2005.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, Société Anonyme
Ch. Lanz / F. Nilles

Mandataire Commercial / Sous-Directeur Principal

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06101. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034854.3/1183/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

INDIAN POWER INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 70.000,-

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 98.612.

Par résolution de l'Associé Unique prise en date du 18 avril 2005, la démission de ses fonctions de gérant A de Madame Nevena Alexandrova a été acceptée avec effet au 8 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

Pour INDIAN POWER INVESTMENTS, S.à r.l.
UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Gérant B

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05539. – Reçu 14,- euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034876.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

LINK LOGISTICS S.A., Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
H. R. Luxemburg B 45.964.

Auszug aus den Beschlüssen der ordentlichen Gesellschafterversammlung vom 11. April 2005 in Luxemburg

Die Versammlung nimmt folgende Beschlüsse:

Folgende Verwaltungsratsmitglieder werden einstimmig gewählt:

Herr Alois Ketterer (Kaufmann), Herr Jean Link (Licencié H.E.C.), Frank Grueber (Kaufmann), Herr Jean-Paul Kieffer (maître ès sciences économiques).

Die fiduciaire Marc Mueller wird einstimmig als Rechnungsprüfer für das Jahr 2005 ernannt.

Für gleichlautenden Auszug

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06519. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034920.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

DANONE RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 30.185.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le mercredi 30 mars 2005 à 11.00 heures au siège social

- L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs, MM. Jean-Claude Horen, André Allardin et Claude Weber, pour une durée d'un an, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006 qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de 2005.

- L'Assemblée nomme PricewaterhouseCoopers comme Réviseur d'entreprises indépendant. Ce mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2006 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice de 2005. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2005, réf. LSO-BD04466. – Reçu 14,- euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034882.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

ATL AQUATRANS LOGISTICS S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6670 Mertert, 2C, rue Basse.
H. R. Luxemburg B 107.463.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendfünf, am vierzehnten April.

Vor Notar Jean-Paul Hencks, im Amtssitze zu Luxemburg.

Erschienen:

1) Die Gesellschaft DAIRO HOLDING S.A., Aktiengesellschaft, mit Sitz in Luxemburg, hier vertreten durch Herrn Willem Hendrik Macleanen, Diplomkaufmann, wohnhaft in Grevenmacher, aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift ausgestellt in Luxemburg, am 13. April 2005, welche Vollmacht gegenwärtiger beigefügt bleibt.

2) Herr Gerrit Jan van den Berg, wohnhaft in NL-8271 JD IJsselmuiden, De Bogaard 1.

3) Frau Ilona Appeldoorn, wohnhaft in NL-4531 ED Terneuzen, Walstraat 9. Vorbenannte Komparenten, vertreten wie vorerwähnt, ersuchten den amtierenden Notar, die Satzungen einer von ihnen zu gründenden Aktiengesellschaft wie folgt zu dokumentieren:

Benennung - Sitz - Dauer - Gesellschaftszweck - Kapital

Art. 1. Zwischen den Vertragsparteien und allen Personen welche später Aktionäre der Gesellschaft werden, wird eine Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung ATL AQUATRANS LOGISTICS S.A. gegründet.

Art. 2. Sitz der Gesellschaft ist Mertert.

Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates können Niederlassungen, Zweigstellen, Agenturen und Büros sowohl im Grossherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichtet werden.

Sollte die normale Geschäftstätigkeit am Gesellschaftssitz oder der reibungslose Verkehr mit dem Sitz oder auch dieses Sitzes mit dem Ausland durch aussergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art gefährdet werden, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend und bis zur völligen Wiederherstellung normaler Verhältnisse ins Ausland verlegt werden. Diese einstweilige Massnahme betrifft jedoch in keiner Weise die Nationalität der Gesellschaft, die unabhängig von dieser einstweiligen Verlegung des Gesellschaftssitzes, luxemburgisch bleibt.

Die Bekanntmachung von einer derartigen Verlegung hat durch die Organe zu erfolgen, die mit der täglichen Geschäftsführung beauftragt sind.

Art. 3. Die Gesellschaft wird auf unbeschränkte Dauer errichtet.

Art. 4. Gegenstand der Gesellschaft ist die Ausübung der Binnenschifffahrt jeder Art.

Die Gesellschaft wird alle zur Wahrung ihrer Rechte gebotenen Massnahmen treffen und alle Handlungen vornehmen, welche ihrem Zweck entsprechen oder diesen fördern.

Ausserdem kann die Gesellschaft alle anderen Operationen finanzieller, industrieller, mobiliarer und immobilärer Art ausüben, welche sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern.

Art. 5. Das gezeichnete Aktienkapital beträgt dreiunddreissigtausend Euro (EUR 33.000,-) eingeteilt in dreihundertdreissig (330) Aktien mit einem Nominalwert von je einhundert Euro (EUR 100,-), welche in voller Höhe eingezahlt sind. Die Aktien lauten auf den Namen oder den Inhaber, nach Wahl der Aktionäre.

Verwaltung - Überwachung

Art. 6. Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat verwaltet, der aus mindestens drei Mitgliedern besteht, die keine Aktionäre sein müssen, welche von der Generalversammlung für eine Dauer ernannt werden, die sechs Jahre nicht überschreiten darf. Sie können von der Generalversammlung jederzeit abberufen werden.

Wird die Stelle eines Mitgliedes des Verwaltungsrates frei, so kann, falls das Gesetz es erlaubt, das frei gewordene Amt vorläufig besetzt werden, unter Beachtung der dann geltenden Gesetze.

Art. 7. Der Verwaltungsrat kann unter seinen Mitgliedern einen Vorsitzenden erwählen. Im Falle der Verhinderung des Vorsitzenden übernimmt das vom Verwaltungsrat bestimmte Mitglied dessen Aufgaben.

Der Verwaltungsrat wird vom Vorsitzenden oder auf Antrag von zwei Verwaltungsratsmitgliedern einberufen.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrheit seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist, wobei ein Verwaltungsratsmitglied jeweils nur einen Kollegen vertreten kann.

Die Verwaltungsratsmitglieder können ihre Stimme auch schriftlich, fernschriftlich, telegraphisch oder per Telefax abgeben. Fernschreiben und Telegramme müssen schriftlich bestätigt werden.

Ein schriftlich gefasster Beschluss, der von allen Verwaltungsratsmitgliedern genehmigt und unterschrieben ist, ist genauso rechtswirksam wie ein anlässlich einer Verwaltungsratssitzung gefasster Beschluss.

Zum ersten Mal kann die der Gesellschaftsgründung folgende ausserordentliche Generalversammlung einen Vorsitzenden und/oder einen Delegierten des Verwaltungsrats ernennen.

Art. 8. Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit einfacher Stimmenmehrheit getroffen. Bei Stimmengleichheit ist die Stimme des Vorsitzenden ausschlaggebend.

Art. 9. Die Protokolle der Sitzungen des Verwaltungsrates werden von den in den Sitzungen anwesenden Mitgliedern unterschrieben.

Die Beglaubigung von Abzügen oder Auszügen erfolgt durch ein Verwaltungsratsmitglied oder durch einen Bevollmächtigten.

Art. 10. Der Verwaltungsrat hat alle Befugnisse, um die Gesellschaftsangelegenheiten zu führen und die Gesellschaft im Rahmen des Gesellschaftszweckes zu verwalten. Er ist für alles zuständig, was nicht ausdrücklich durch das Gesetz und durch die vorliegenden Satzungen der Generalversammlung vorbehalten ist.

Art. 11. Der Verwaltungsrat kann seinen Mitgliedern oder Dritten, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen, seine Befugnisse zur täglichen Geschäftsführung übertragen. Die Übertragung an ein Mitglied des Verwaltungsrates bedarf der vorherigen Ermächtigung durch die Generalversammlung und alle Handlungen bleiben weisungsgebunden an die Generalversammlung.

Art. 12. Die Gesellschaft wird nach aussen verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern, wovon eine Unterschrift die des Delegierten des Verwaltungsrates sein muss oder durch die Einzelunterschrift des Delegierten des Verwaltungsrates.

Art. 13. Die Gesellschaft wird jedes Verwaltungsratsmitglied, jeden Direktor oder Handlungsbevollmächtigten, seine Erben und Rechtsnachfolger, schadlos halten für jeden Ausfall, Verlust oder Schaden (inbegriffen die Gerichtskosten eines jeden Prozesses), welcher ihm oder ihnen entstanden wäre durch Handlungen, Klagen, Rechtsstreitigkeiten oder Prozesse, an welchen er oder sie beteiligt wären in seiner oder ihrer Eigenschaft als Verwaltungsratsmitglieder, Bevollmächtigte oder Direktoren dieser Gesellschaft oder einer anderen Gesellschaft von welcher diese Gesellschaft Hauptaktionärin oder Gläubigerin wäre, es sei denn, die betreffenden Personen wären schlussendlich wegen schwerer Nachlässigkeit oder schlechter Verwaltung verurteilt worden. Bei einem aussergerichtlichen Vergleich erfolgt eine solche Entschädigung nur dann, wenn der Rechtsbeistand dieser Gesellschaft ihr bestätigt hat, dass die betreffende Person nicht verantwortlich ist wegen schwerer Nachlässigkeit oder schlechter Verwaltung. Dieser Schadenersatzanspruch schliesst andere Rechtsansprüche der betreffenden Person nicht aus.

Art. 14. Die Tätigkeit der Gesellschaft wird durch einen oder mehrere von der Generalversammlung ernannte Kommissare überwacht, die ihre Zahl und ihre Vergütung festlegt.

Die Dauer der Amtszeit der Kommissare wird von der Generalversammlung festgelegt. Sie kann jedoch sechs Jahre nicht überschreiten.

Generalversammlung

Art. 15. Die Generalversammlung vertritt alle Aktionäre. Sie hat die weitestgehenden Vollmachten, um über die Angelegenheiten der Gesellschaft zu befinden. Die Einberufung der Generalversammlung erfolgt gemäss den Bestimmungen des Gesetzes.

Art. 16. Die jährliche Generalversammlung tritt in der Gemeinde des Gesellschaftssitzes an dem im Einberufungsschreiben genannten Ort zusammen, und zwar am vierten Dienstag des Monats Juni eines jeden Jahres um elf Uhr.

Falls der vorgenannte Tag ein Feiertag ist, findet die Versammlung am ersten nachfolgenden Werktag statt.

Art. 17. Der Verwaltungsrat oder der oder die Kommissare können eine ausserordentliche Generalversammlung einberufen. Sie muss innerhalb eines Monats einberufen werden, falls Aktionäre, die mindestens 20% des Gesellschaftskapitals vertreten, einen derartigen Antrag stellen.

Art. 18. Jede Aktie gibt ein Stimmrecht von einer Stimme.

Geschäftsjahr - Gewinnverteilung

Art. 19. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Der Verwaltungsrat erstellt den Jahresabschluss, wie gesetzlich vorgeschrieben.

Er legt diesen, mit einem Bericht über die Geschäfte der Gesellschaft, spätestens einen Monat vor der Jahresgeneralversammlung, den Kommissaren vor.

Art. 20. Der Bilanzüberschuss stellt nach Abzug der Unkosten und Abschreibungen den Nettogewinn der Gesellschaft dar. Von diesem Gewinn sind 5% für die Bildung einer gesetzlichen Rücklage zu verwenden; diese Verpflichtung wird aufgehoben, wenn die gesetzliche Rücklage 10% des Gesellschaftskapitals erreicht hat.

Der Saldo steht zur freien Verfügung der Generalversammlung.

Die Generalversammlung kann beschliessen, Gewinne und ausschüttungsfähige Rücklagen zur Kapitaltilgung zu benutzen, ohne Durchführung einer Kapitalherabsetzung.

Auflösung - Liquidation

Art. 21. Die Gesellschaft kann durch Beschluss der Generalversammlung aufgelöst werden, welcher unter den gleichen Bedingungen gefasst werden muss wie bei Satzungsänderungen.

Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidationsverwalter durchgeführt, die natürliche oder juristische Personen sind und die durch die Generalversammlung unter Festlegung ihrer Aufgaben und Vergütungen ernannt werden.

Allgemeine Bestimmungen

Art. 22. Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915, sowie auf die späteren Änderungen.

Bescheinigung

Der unterzeichnete Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Übergangsbestimmungen

- 1) Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2005.
- 2) Die erste ordentliche Generalversammlung findet im Jahre 2006 statt.

Schätzung der Gründungskosten

Die Gründer schätzen die Kosten, Gebühren und jedwelche Auslagen, welche der Gesellschaft aus Anlass gegenwärtiger Urkunde erwachsen, auf ungefähr 1.700,- Euros.

Kapitalzeichnung

Die Aktien wurden gezeichnet wie folgt:

1) Die Gesellschaft DAIRO HOLDING S.A., vorgenannt, zweihundertachtundneunzig Aktien	298
2) Herr Gerrit Jan van den Berg, vorgenannt, sechezehn Aktien	16
3) Frau Ilona Appeldoorn, vorgenannt, sechzehn Aktien	16
Total: dreihundertdreissig Aktien	330

Das gezeichnete Kapital wurde in voller Höhe eingezahlt. Demzufolge steht der Gesellschaft der Betrag von dreiunddreissigtausend Euro (EUR 33.000,-) zur Verfügung, was dem unterzeichneten Notar nachgewiesen und von ihm ausdrücklich bestätigt wird.

Generalversammlung

Sodann haben die Erschienenen sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung der Aktionäre, zu der sie sich als ordentlich einberufen betrachten, zusammengefunden und einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

- 1) Die Anschrift der Gesellschaft lautet: L-6670 Mertert, 2C, rue Basse.
- 2) Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird auf drei festgelegt.

Zu Verwaltungsratsmitgliedern bis zur Generalversammlung, die im Jahre 2009 stattfindet, werden ernannt:

- Herr Gerrit Jan van den Berg, geboren am 9. Dezember 1972, in Kampen/Holland, wohnhaft in NL-8271 JD IJsselmuide, De Bogaard 1,

er wird zum Delegierten des Verwaltungsrates ernannt;

- Frau Ilona Appeldoorn, geboren am 18. Februar 1982, in Middelburg/ Holland, wohnhaft in NL-4531 ED Terneuzen, Walstraat 9;

- Frau Esther Geertruida Murre-De Groot, geboren am 28. Januar 1974, in Terneuzen/Holland, wohnhaft in L-6670 Mertert, 2C, rue Basse.

- 3) Zum Kommissar für den gleichen Zeitraum wird ernannt:

Die Gesellschaft SRE SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A., mit Sitz in L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 38.937.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung haben die Komparenten mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: W. Macleanen, G.J. van den Berg, I. Appeldoorn, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2005, vol. 147S, fol. 93, case 10. – Reçu 330 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, zum Zweck der Veröffentlichung im Memorial erteilt.

Luxemburg, den 21. April 2005.

J.-P. Hencks.

(034244.3/216/159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2005.

MARKANT LUX S.A., Société Anonyme.
Gesellschaftssitz: L-9063 Ettelbruck, place Marie-Adélaïde.
H. R. Luxembourg B 70.512.

Auszug aus den Beschlüssen der ordentlichen Gesellschafterversammlung vom 11. April 2005 in Luxemburg

Die Versammlung nimmt folgende Beschlüsse:

Herr Wuertz legt sein Mandat als Verwaltungsratsmitglied nieder, Entscheidung, welche von der Gesellschafterversammlung einstimmig angenommen wird.

Folgende Verwaltungsratsmitglieder werden einstimmig gewählt: Herr Alois Kettern (Kaufmann), Herr Frank Grueber (Kaufmann), Herr Jean-Paul Kieffer (maître ès sciences économiques).

PricewaterhouseCoopers wird einstimmig als Wirtschaftsprüfer für das Jahr 2005 ernannt.

Für gleichlautenden Auszug

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06518. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(034907.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

S5 LUXEMBOURG S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R. C. Luxembourg B 102.681.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par les actionnaires de la Société en date du 14 avril 2005, que PricewaterhouseCoopers, société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1477 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro 65.477 a été nommée réviseur indépendant de la Société, avec effet immédiat, son mandat se terminant lors de l'assemblée générale annuelle de la Société ayant à approuver les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 27 avril 2005.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05944. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035043.3/556/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

AZUELA IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.725.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2005, réf. LSO-BE00642, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036240.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

FUTURE DREAMS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 71.162.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06148, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2005.

FUTURE DREAMS HOLDING S.A.

V. Arno' / R. Scheifer-Gillen

Administrateur / Administrateur

(035986.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

S5 HATTRICK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R. C. Luxembourg B 102.573.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 14 avril 2005, que PricewaterhouseCoopers, société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1477 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro 65.477 a été nommée réviseur indépendant de la Société, avec effet immédiat, son mandat se terminant lors de l'assemblée générale annuelle de la Société ayant à approuver les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 27 avril 2005.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05943. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035045.3/556/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

ZEITUNG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.
R. C. Luxembourg B 52.053.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 avril 2005

Se sont réunis les actionnaires de la société ZEITUNG S.A. en assemblée générale extraordinaire en date du 11 avril 2005 et ont pris la résolution suivante:

La société AUDITSERV, S.à r.l., enregistrée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 106.384 et demeurant à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}, est nommée commissaire aux comptes en remplacement de la société COMMISERV, S.à r.l.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05877. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035118.3/728/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

PROMOTIONAL ACTIVITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 77.289.

Il résulte du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg, le 25 juin 2004 que le Conseil d'Administration a pris la résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko La Rocca de sa fonction d'administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2005.

Le Conseil d'Administration

S. Vandt / J.-P. Fiorucci

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06339. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035423.3/043/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

VAUBESNARD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.
R. C. Luxembourg B 74.287.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 avril 2005

Se sont réunis les actionnaires de la société VAUBESNARD S.A. en assemblée générale extraordinaire en date du 11 avril 2005 et ont pris la résolution suivante:

La société AUDITSERV, S.à r.l., enregistrée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 106.384 et demeurant à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}, est nommée commissaire aux comptes en remplacement de la société COMMISERV, S.à r.l.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05876. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035120.3/728/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

TRANS PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.
R. C. Luxembourg B 52.795.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 avril 2005

Se sont réunis les actionnaires de la société TRANS PARTICIPATION S.A. en assemblée générale extraordinaire en date du 11 avril 2005 et ont pris la résolution suivante:

La société AUDITSERV, S.à r.l., enregistrée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 106.384 et demeurant à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}, est nommée commissaire aux comptes en remplacement de la société COMMISERV, S.à r.l.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05875. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035121.3/728/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

REVOLARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 98.090.

L'an deux mille cinq, le huit avril.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme REVOLARE S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée par acte du notaire instrumentant en date du 16 décembre 2003, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 139 du 3 février 2004, dont les statuts ont été modifiés suivant acte du notaire Emile Schlessler, de résidence à Luxembourg, en date du 2 avril 2004 publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 570 du 3 juin 2004.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Mustafa Nezar, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire, Monsieur Benoit Tassigny, juriste, demeurant à Nothomb (B).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Roel Schrijen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence de trente-quatre mille euros (EUR 34.000) en vue de le porter de trente-quatre mille euros (EUR 34.000) à soixante-huit mille euros (EUR 68.000) par la création et l'émission de trois mille quatre cents (3.400) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10) chacune, émises au pair et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2. Renonciation par les actionnaires actuels à leur droit de souscription préférentielle.

3. Souscription de mille sept cents (1.700) actions nouvelles par Monsieur Bernard Joseph Costello et mille sept cents (1.700) actions nouvelles par Monsieur Liam Maye.

4. Modification subséquente de l'article 5 alinéa 1^{er} des statuts.

5. Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital à raison de trente-quatre mille euros (EUR 34.000) pour le porter de son montant actuel de trente-quatre mille euros (EUR 34.000) à soixante-huit mille euros (EUR 68.000) par l'émission de trois mille quatre cents (3.400) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Deuxième résolution

Les actionnaires actuels ayant, dans la mesure nécessaire, totalement ou partiellement renoncé à leur droit de souscription préférentiel, l'assemblée générale décide d'accepter la souscription et la libération des actions nouvellement émises, comme suit:

Souscription - Libération

Sont alors intervenus aux présentes:

1) Monsieur Bernard Joseph Costello, entrepreneur demeurant à 74 Trees Road, Mount Merrion CO Dublin (Irlande), ici représenté par Monsieur Roel Schrijen, prénommé, en vertu d'une procuration donnée le 31 mars 2005, lequel a déclaré souscrire à mille sept cents (1.700) actions nouvelles.

2) Monsieur Liam Maye, entrepreneur, demeurant à Weavers Hall, Plunkett Avenue, Foxrock, Dublin 18 (Irlande), ici représenté par Monsieur Roel Schrijen, prénommé, en vertu d'une procuration donnée le 31 mars 2005, lequel a déclaré souscrire à mille sept cents (1.700) actions nouvelles.

Les trois mille quatre cents (3.400) actions nouvelles ont été libérées entièrement par des versements en espèces de sorte que la somme de trente-quatre mille euros (EUR 34.000) se trouve à la libre disposition de la société; preuve du paiement a été donnée au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Les procurations pré-mentionnées, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire soussigné, resteront annexées aux présentes.

Troisième résolution

Par conséquent, l'assemblée générale décide de modifier l'alinéa 1^{er} de l'article 5 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5, premier alinéa.** Le capital social est fixé à soixante-huit mille euros (EUR 68.000) représenté par six mille huit cents (6.800) actions d'une valeur nominale de dix euros (10 EUR) chacune.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison de la présente augmentation de capital est évalué à environ mille cinq cents euros (1.500 EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau et au mandataire des comparants ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Nezar, B. Tassigny, R. Schrijen, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 12 avril 2005, vol. 147S, fol. 82, case 10. – Reçu 340 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2005.

G. Lecuit.

(035283.3/220/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

REVOLARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 98.090.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2005.

G. Lecuit.

(035284.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

TOBIAK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.
R. C. Luxembourg B 77.866.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 avril 2005

Se sont réunis les actionnaires de la société TOBIAK S.A. en assemblée générale extraordinaire en date du 11 avril 2005 et ont pris la résolution suivante:

La société AUDITSERV, S.à r.l., enregistrée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 106.384 et demeurant à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}, est nommée commissaire aux comptes en remplacement de la société COMMISERV, S.à r.l.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05874. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035122.3/728/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

TE-LOGISTICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5445 Schengen, 1E, Waistrooss.
R. C. Luxembourg B 56.883.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 avril 2005

Se sont réunis les actionnaires de la société TE-LOGISTICS S.A. en assemblée générale extraordinaire en date du 11 avril 2005 et ont pris la résolution suivante:

La société AUDITSERV, S.à r.l., enregistrée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 106.384 et demeurant à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}, est nommée commissaire aux comptes en remplacement de la société COMMISERV, S.à r.l.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05873. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035125.3/728/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

PRIAPEIUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 86.670.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00552, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Signature.

(036177.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 28.027.

Extrait du Conseil d'Administration du 27 avril 2005

Résolution unique:

Le Conseil décide de transférer le siège de la société au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2350 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 avril 2005.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06511. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035409.3/1682/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

BACINO CHARTER COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 53.903.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 19 avril 2005 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur les personnes suivantes:

- TRIMAR MANAGEMENT S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Monsieur Jean-Claude Ramon, directeur de sociétés, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2006.

Son mandat étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

- Monsieur Arnaud Bezzina, directeur financier, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2006.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social le 19 avril 2005 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire du 19 avril 2005, le Conseil nomme TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute opération bancaire ne dépassant pas douze mille trois cent quatre vingt quinze euros (EUR 12.395,-) et sous la réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque de navire ainsi que toute prise de crédit devront requérir la signature de deux administrateurs, dont celle de l'administrateur-délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2005, réf. LSO-BD04116. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034531.3/2329/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2005.

SUPRAVISION INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 88.289.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 avril 2005

Se sont réunis les actionnaires de la société SUPRAVISION INTERNATIONAL S.A. en assemblée générale extraordinaire en date du 11 avril 2005 et ont pris la résolution suivante:

La société AUDITSERV, S.à r.l., enregistrée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 106.384 et demeurant à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, est nommée commissaire aux comptes en remplacement de la société COMMISERV, S.à r.l.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05871. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035127.3/728/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

EURO DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 81.444.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00550, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Signature.

(036174.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

SOCIETE DES DOMAINES VITI-VINICOLES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 105.980.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 avril 2005

Se sont réunis les actionnaires de la société SOCIETE DES DOMAINES VITI-VINICOLES S.A. en assemblée générale extraordinaire en date du 11 avril 2005 et ont pris la résolution suivante:

La société AUDITSERV, S.à r.l., enregistrée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 106.384 et demeurant à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}, est nommée commissaire aux comptes en remplacement de la société COMMISERV, S.à r.l.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05869. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035142.3/728/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

SM INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 74.058.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 avril 2005

Se sont réunis les actionnaires de la société SM INVEST S.A. en assemblée générale extraordinaire en date du 11 avril 2005 et ont pris la résolution suivante:

La société AUDITSERV, S.à r.l., enregistrée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 106.384 et demeurant à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}, est nommée commissaire aux comptes en remplacement de la société COMMISERV, S.à r.l.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05868. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035154.3/728/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

AUREA FINANCE COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-7307 Steinsel, 50, rue Basse.
R. C. Luxembourg B 47.028.

L'an deux mille cinq, le sept avril, à 11.00 heures du matin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de son collègue empêché Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, lequel dernier nommé restera dépositaire du présent acte.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme AUREA FINANCE COMPANY, ayant son siège social à L-7307 Steinsel, 50, rue Basse, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, section B, sous le numéro 47.028, constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 25 février 1994, publié au Mémorial C numéro 252 du 27 juin 1994,

et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par ledit notaire Jean Seckler:

- en date du 25 janvier 1995, publié au Mémorial C numéro 225 du 13 juin 1995;
- en date du 24 mars 2000, publié au Mémorial C numéro 587 du 17 août 2000;
- en date du 30 juin 2004, publié au Mémorial C numéro 948 du 23 septembre 2004.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Henri de Crouy Chanel, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Steinsel.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Alexandre Marguet, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Steinsel.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Marie Plantevin, directeur, demeurant professionnellement à Steinsel.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Renouvellement de l'autorisation accordée au Conseil d'administration d'augmenter le capital social de la société en vertu de l'article 3 des statuts.

B) Qu'une première assemblée générale extraordinaire ayant eu pour objet le même ordre du jour et réunie devant ledit notaire Jean Seckler en date du 2 mars 2005 n'a pu délibérer valablement, étant donné que le quorum requis par la loi n'avait pas été atteint.

C) Que la présente assemblée a été convoquée par des annonces contenant l'ordre du jour et publiées:

- dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en date des 7 mars 2005 (numéro 201) et 18 mars 2005 (numéro 244);

- au journal «Le Quotidien» en date des 7 et 18 mars 2005.

Les numéros justificatifs de ces publications sont déposés au bureau.

D) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes, les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire.

E) Qu'il appert de cette liste de présence que sur les 12.500 actions, actuellement en circulation, 3.355 actions sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

F) Que conformément à l'article 67 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la présente assemblée peut valablement délibérer quelle que soit la portion du capital représentée.

G) Qu'en conséquence la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de renouveler l'autorisation accordée au Conseil d'administration d'augmenter le capital social de la société en vertu de l'article 3 des statuts.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Steinsel, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, tous ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-M. Plantevin, A. Marguet, H. de Crouy Chanel, J. Elvinger.

Enregistré à Grevenmacher, le 14 avril 2005, vol. 531, fol. 38, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 20 avril 2005.

J. Seckler.

(035123.2/000/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

PRO.TECNO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R. C. Luxembourg B 75.592.

Extrait de l'assemblée générale tenue à Luxembourg, en date du 8 avril 2005

Première résolution

Les actionnaires décident unanimement la révocation immédiate de M. Montana Angelo de son mandat d'administrateur.

Deuxième résolution

Le conseil d'administration est dorénavant composé comme suit:

- Ronald Weber, réviseur d'entreprises, L-2212 Luxembourg;
- Romain Bontemps, réviseur d'entreprises, L-2212 Luxembourg;
- Marc Hilger, conseil fiscal, L-2212 Luxembourg.

Tous les mandats expireront lors de la tenue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Réviseurs d'entreprises

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05947. – Reçu 14,- euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035439.3/592/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

SA.BA.FI. PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 85.593.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 avril 2005

Se sont réunis les actionnaires de la société SA.BA.FI. PARTICIPATIONS S.A. en assemblée générale extraordinaire en date du 11 avril 2005 et ont pris la résolution suivante:

La société AUDITSERV, S.à r.l., enregistrée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 106.384 et demeurant à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, est nommée commissaire aux comptes en remplacement de la société COMMISERV, S.à r.l.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05867. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035158.3/728/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

PHOENICIAN PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 77.604.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 avril 2005

Se sont réunis les actionnaires de la société PHOENICIAN PARTICIPATIONS S.A. en assemblée générale extraordinaire en date du 11 avril 2005 et ont pris la résolution suivante:

La société AUDITSERV, S.à r.l., enregistrée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 106.384 et demeurant à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, est nommée commissaire aux comptes en remplacement de la société COMMISERV, S.à r.l.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05866. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035160.3/728/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

MONTEVIDEO INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1730 Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome.
R. C. Luxembourg B 107.531.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le sept avril.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- La société DALECREST LIMITED, ayant son siège social à Douglas, 5, Athol Street (Ile de Man), ici représentée par Madame Romaine Scheifer-Gillen, ci-après qualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

2.- Madame Romaine Scheifer-Gillen, employée privée, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

La prédite procuration, signée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société de participations financières, sous forme de société anonyme, qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société de participations financières, sous forme de société anonyme et sous la dénomination de MONTEVIDEO INVEST S.A.

Art. 2. La durée de la société est illimitée.

Art. 3. Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

Si des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se présentent ou paraissent imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire restera luxembourgeoise.

Art. 4. La société a pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, sans vouloir bénéficier du régime fiscal spécial prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société pourra effectuer toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites et susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à trente-deux mille euro (32.000,- EUR), représenté par trois cent vingt (320) actions de cent euro (100,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Les administrateurs sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut prêter ou emprunter à court ou à long terme, même au moyen d'émissions d'obligations avec ou sans garantie; ces obligations pourront, sur autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, être converties en actions.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier jeudi du mois de mai à 12.30 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Art. 14. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Disposition transitoire

Par dérogation le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2005.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- La société DALECREST LIMITED, prédésignée, trois cent dix-neuf actions.	319
2.- Madame Romaine Scheifer-Gillen, préqualifiée, une action.	1
TOTAL: trois cent vingt actions.	320

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente-deux mille euro (32.000,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève à environ mille trois cent cinquante euro.

Assemblée Générale Extraordinaire

Et à l'instant les comparants représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

- 1.- Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, employée privée, née à Esch-sur-Alzette, le 13 novembre 1949, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont;
- 2.- Monsieur Régis Donati, expert-comptable, né à Briey (France), le 19 décembre 1965, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont;
- 3.- Monsieur Federico Innocenti, maître en sciences économiques, né à Moncalieri (Italie), le 16 janvier 1974, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Deuxième résolution

Est nommé commissaire aux comptes:

Monsieur Mohammed Kara, expert-comptable, né à Oum Toub-Denaira (Algérie), le 21 juillet 1954, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de 2008.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-1730 Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Scheifer-Gillen, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 13 avril 2005, vol. 531, fol. 37, case 4. – Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 29 avril 2005.

J. Seckler.

(035124.3/231/128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

ORELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.
R. C. Luxembourg B 30.210.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 avril 2005

Se sont réunis les actionnaires de la société ORELUX S.A. en assemblée générale extraordinaire en date du 11 avril 2005 et ont pris la résolution suivante:

La société AUDITSERV, S.à r.l., enregistrée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 106.384 et demeurant à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}, est nommée commissaire aux comptes en remplacement de la société COMMISERV, S.à r.l.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05864. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035177.3/728/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

NEXIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 78.837.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 avril 2005

Se sont réunis les actionnaires de la société NEXIS S.A. en assemblée générale extraordinaire en date du 11 avril 2005 et ont pris la résolution suivante:

La société AUDITSERV, S.à r.l., enregistrée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 106.384 et demeurant à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}, est nommée commissaire aux comptes en remplacement de la société COMMISERV, S.à r.l.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05863. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035183.3/728/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

AM PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 73.586.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 avril 2005

Se sont réunis les actionnaires de la société A.M. PARTICIPATIONS S.A. en assemblée générale extraordinaire en date du 11 avril 2005 et ont pris la résolution suivante:

La société AUDITSERV, S.à r.l., enregistrée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 106.384 et demeurant à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}, est nommée commissaire aux comptes en remplacement de la société COMMISERV, S.à r.l.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05818. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035233.3/728/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

GOLDEN BAY REAL ESTATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 107.532.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le sept avril.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- La société DALECREST LIMITED, ayant son siège social à Douglas, 5, Athol Street (Ile de Man), ici représentée par Madame Romaine Scheifer-Gillen, ci-après qualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

2.- Madame Romaine Scheifer-Gillen, employée privée, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

La prédite procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société de participations financières, sous forme de société anonyme, qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il existe une société de participations financières sous forme de société anonyme et sous la dénomination de GOLDEN BAY REAL ESTATES S.A.

Art. 2. La durée de la société est illimitée.

Art. 3. Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

Si des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se présentent ou paraissent imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire restera luxembourgeoise.

Art. 4. La société a pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, sans vouloir bénéficier du régime fiscal spécial prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société pourra effectuer toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites et susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à sept cent mille euro (700.000,- EUR), représenté par sept mille (7.000) actions de cent euro (100,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Les administrateurs sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut prêter ou emprunter à court ou à long terme, même au moyen d'émissions d'obligations avec ou sans garantie; ces obligations pourront, sur autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, être converties en actions.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième jeudi du mois d'avril à 12.30 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Art. 14. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Disposition transitoire

Par dérogation le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2005.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- La société DALECREST LIMITED, prédésignée, six mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions	6.999
2.- Madame Romaine Scheifer-Gillen, préqualifiée, une action.	1
Total: sept mille actions.	7.000

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de sept cent mille euro (700.000,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève à environ huit mille neuf cents euro.

Assemblée Générale Extraordinaire

Et à l'instant les comparants représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Sont nommés aux fonctions d'administrateur:

- 1.- Monsieur Régis Donati, expert-comptable, né à Briey (France), le 19 décembre 1965, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont;
- 2.- Monsieur Vincenzo Arnò, maître en droit, né à Luxembourg, le 20 mai 1963, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont;
- 3.- Monsieur Federico Innocenti, maître en sciences économiques, né à Moncalieri (Italie), le 16 janvier 1974, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Deuxième résolution

Est nommé commissaire aux comptes:

Monsieur Mohammed Kara, expert-comptable, né à Oum Toub-Denaira (Algérie), le 21 juillet 1954, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de 2008.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Scheifer-Gillen, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 13 avril 2005, vol. 531, fol. 37, case 5. – Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 29 avril 2005.

J. Seckler.

(035129.3/231/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

**JEF 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. FEJ, S.à r.l.).**

Registered office: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 106.414.

In the year two thousand and five, on the fourteenth day of April.

Before Us, Maître Emile Schlessler, notary residing in Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

There appeared:

TMF CORPORATE SERVICES S.A., a «société anonyme», with registered office in L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer,

here represented by Mrs Jana Strischek, private employee, residing professionally in L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer,

by virtue of a proxy given under private seal on 12 April 2005,

which proxy, initialled ne varietur, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated hereabove, is the sole shareholder of FEJ, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered offices in L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer, incorporated by deed of notary Jean-Joseph Wagner, residing in Sanem, on 25 February 2005, not yet published in the «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C», registered at the Trade and Companies' Register in Luxembourg-City under section B and number

106,414, with a corporate share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.00), represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.00) each.

The appearing party, representing the whole share capital, then took the following resolution:

Resolution

The sole shareholder decides to change the name of the corporation to JEF 3, S.à r.l., and, as a consequence, to amend the third paragraph of article one of the Articles of Incorporation, to give it the following wording:

«**Art. 1. (third paragraph).** The Company will exist under the name of JEF 3, S.à r.l.»

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le quatorze avril.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

A comparu:

TMF CORPORATE SERVICES S.A., société anonyme, avec siège social à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer, ici représentée par Madame Jana Strischek, employée privée, demeurant professionnellement à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 12 avril 2005,

laquelle procuration, paraphée ne varietur, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Ladite comparante, représentée comme indiqué ci-avant, déclare être la seule associée de la société à responsabilité limitée FEJ, S.à r.l., avec siège social à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean-Joseph Wagner, de résidence à Sanem, en date du 25 février 2005, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 106.414, au capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,00) chacune.

L'associée unique, représentée comme indiqué ci-dessus, prend la résolution suivante:

Résolution

L'associée unique décide de changer la dénomination sociale de la société en JEF 3, S.à r.l., et de modifier, par conséquent, le troisième alinéa de l'article premier des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. (troisième alinéa).** La Société adopte la dénomination JEF 3, S.à r.l.»

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française; à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la représentante de la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Strischek, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2005, vol. 147S, fol. 92, case 9. – Reçu 12,- euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2005.

E. Schlessler.

(035336.3/227/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

**JEF 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. FEJ, S.à r.l.).**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 106.414.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2005.

E. Schlessler.

(035338.3/227/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

FUTURE DREAMS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 71.162.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire des actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 29 mars 2005*

Monsieur Diederich Georges, Madame Scheifer-Gillen Romaine et Monsieur Arno' Vincenzo sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur De Bernardi Alexis est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Pour extrait sincère et conforme
FUTURE DREAMS HOLDING S.A.
G. Diederich / R. Sccheifer-Gillen
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06150. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035371.3/545/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

UPTOVOICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.
R. C. Luxembourg B 107.528.

 —
STATUTS

L'an deux mille cinq, le quatorze avril.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- Monsieur Roland Jhean, administrateur de société, demeurant à F-75008 Paris, 4, rue Robert Estienne, non présent, ici représenté par Monsieur François Monnet, administrateur de société, demeurant à L-8247 Mamer, 12, rue des Maximins,

en vertu d'un pouvoir sous seing-privé lui délivré à Esch-sur-Alzette, le 12 janvier 2005, lequel pouvoir, après avoir été signé ne varietur par son porteur et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes aux fins de formalisation.

2.- Madame Catherine Thorin, sans état, demeurant à F-92200 Neuilly-sur-Seine, 139, boulevard Koenig, ici représentée par Monsieur Roland Jhean, prédit,

en vertu d'un pouvoir sous seing-privé lui délivré à Luxembourg, le 11 janvier 2005, lequel a substitué en vertu du prédit pouvoir Monsieur François Monnet, prédit,

lequel pouvoir, après avoir été signé ne varietur par son porteur et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes aux fins de formalisation.

3.- et Monsieur François Monnet, prédit.

Lesquels comparants, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux.

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de UPTOVOICE S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré dans tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg, par une décision du conseil d'administration.

La durée de la société est illimitée.

La société pourra être prorogée successivement ou dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La société a pour objet de trouver des solutions de communications s'appuyant sur l'Internet ainsi que toutes opérations y relatives.

Elle peut s'intéresser par toutes voies, dans toutes affaires entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise.

La société peut accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente-et-un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en six cent vingt actions (620) de cinquante euros (EUR 50,-) chacune.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi du 24 avril 1983 modifiant la loi de 1915.

Tout actionnaire désirant vendre ou céder des actions à un tiers non-actionnaire devra préalablement avertir par avis écrit le conseil d'administration de son intention de vendre ou de céder ses actions et le conseil devra en avertir les autres actionnaires.

Les autres actionnaires auront un droit préférentiel d'opter pour l'achat de la totalité des actions en question en proportion des actions qu'ils détiennent dans un délai de trente (30) jours après la date de l'offre. La vente ou la cession d'actions entre actionnaires est libre. Le capital social de la société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts. La constatation d'une telle augmentation ou diminution du capital peut être confiée par l'assemblée générale au conseil d'administration.

L'assemblée générale appelée à délibérer soit sur l'augmentation de capital soit sur l'autorisation d'augmenter le capital conformément à l'article 32-1 nouveau de la loi sur les sociétés commerciales, peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants ou autoriser le conseil à faire, sous les conditions définies à l'article 32-3 (5) deuxième alinéa de la même loi, cette augmentation de capital.

Art. 5. La société est administrée par un Conseil d'Administration de trois membres au moins, actionnaires ou non. Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans. Ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, nommé par l'assemblée générale, les administrateurs et le commissaire aux comptes, ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs, peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme ou télex.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix, en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances vis à vis des tiers par les signatures conjointes de deux administrateurs dont celle de l'administrateur-délégué, soit par la seule signature de l'administrateur-délégué.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Exceptionnellement le premier exercice commence aujourd'hui même pour finir le trente et un décembre deux mille cinq.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social ou à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier lundi du mois de juin à 10 heures et pour la première fois en deux mille cinq.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée est reportée au premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours avant la date fixée pour la réunion, tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne un droit à une voix, sauf des restrictions imposées par la loi.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi du 24 avril 1983 et avec l'approbation du commissaire aux comptes de la société, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription et libération

Les actions ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Roland Jhean, prénommé	372 actions
2.- Madame Catherine Thorin, prénommée	217 actions
3.- Monsieur François Monnet, prénommé	31 actions
Total: six cent vingt actions	620 actions

Toutes les actions ont été intégralement souscrites et libérées à concurrence d'un quart de leur valeur, soit de la somme de sept mille sept cent cinquante euros (EUR 7.750,-) de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante

euros (EUR 7.750,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Le solde du capital social, soit la somme de vingt-trois mille deux cent cinquante (EUR 23.250,-) sera libéré à la première demande du conseil d'administration.

Tant que le capital social n'aura pas été intégralement libéré, les actions auront la forme nominative.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à la somme de mille sept cent vingt-cinq euros (EUR 1.725,-).

Assemblée Générale Extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois:

Sont nommés Administrateurs:

- Monsieur Roland Jhean, prénommé;
- Madame Catherine Thorin, prénommée;
- Monsieur François Monnet, prénommé.

2.- Est nommé administrateur-délégué pour une durée de six années, Monsieur François Monnet, prénommé.

3.- Le nombre de commissaire aux comptes est fixé à un.

Est nommée commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ, demeurant à Luxembourg.

4.- Les mandats des administrateurs, administrateur-délégué et commissaire aux comptes prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle en l'an 2010.

5.- L'adresse du siège social de la société est fixé à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Monnet, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 avril 2005, vol. 906, fol. 57, case 10. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 27 avril 2005.

A. Biel.

(035108.3/203/142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

KORTSTRUKT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 55.229.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2005, réf. LSO-BD06558, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KORTSTRUKT HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(035373.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

ERDAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 11.812.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06556, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ERDAN HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(035375.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

FLANAGAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 85.110.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06554, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FLAGAN HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(035378.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

A.P. LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 19, rue de Mühlenbach.
R. C. Luxembourg B 37.485.

L'an deux mille cinq, le six avril.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Soheil Hashemi Assassi, ingénieur, demeurant à L-1459 Luxembourg, 10, Ancienne Côte d'Eich.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

- suite à une cession de parts sous seing privé intervenue le 31 mars 2005, dûment acceptée par la société en conformité avec l'article 190 de la loi du 10 août 1915 relatives aux sociétés commerciales, il est devenu le seul associé de la société à responsabilité limitée A.P. LUX, S.à r.l., ayant son siège social à L-2168 Luxembourg, 19, rue de Mühlenbach, constituée suivant acte notarié en date du 20 juin 1991, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, page 22 de 1992 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 20 décembre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 220 du 28 février 2003; une copie de la dite cession restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Assemblée Générale Extraordinaire

Ensuite, l'associé unique, a pris la résolution suivante:

Première résolution

Suite à la cession de parts dont question ci-avant l'associé unique décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (12.394,68 EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-quatre virgule soixante-dix-neuf euros (24,79 EUR) chacune, entièrement libérées.

Les cinq cents (500) parts sociales sont toutes détenues par l'associé unique Monsieur Soheil Hashemi Assassi.»

Frais

Les comparants ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes à environ six cents euros (600,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Hashemi Assassi, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2005, vol. 147S, fol. 77, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2005.

G. Lecuit.

(035274.3/220/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

A.P. LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 19, rue de Mühlenbach.
R. C. Luxembourg B 37.485.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2005.

G. Lecuit.

(035275.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

SOBEPART S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 34.944.

Le bilan au 30 novembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06552, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2005.

SOBEPART S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(035380.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

FUSCINE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 50.554.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06550, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FUSCINE HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(035382.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

ERDAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 11.812.

Extrait de la résolution prise lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 5 avril 2005

La cooptation de Madame Ariane Vigneron, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg en tant qu'Administrateur en remplacement de Madame Marjorie Fever démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Fait à Luxembourg, le 5 avril 2005.

Certifié sincère et conforme

ERDAN HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06559. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035403.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

CB INTERNATIONAL FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: USD 25,000.-.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 93.303.

In the year two thousand five, on the tenth day of March.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared CONSTELLATION BRANDS, INC., a company organised under the laws of the State of Delaware, USA, having its registered office at 1209 Orange Street, City of Wilmington, County of New Castle, Delaware, U.S.A. (the «Sole Shareholder»),

hereby represented by Mr. Patrick van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal, which, initialled ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Shareholder, acting as the sole shareholder of CB INTERNATIONAL FINANCE, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the register of commerce and companies of Luxembourg under the number B 93.303 (the «Company»), incorporated by deed of the undersigned notary of 24 March 2003 published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 559 of 22 May 2003, declared and requested the undersigned notary to act that:

Resolutions

1. It is the Sole Shareholder of the Company and holds all the five hundred (500) shares with a nominal value of USD 30 (thirty United States Dollars) each of the Company representing the Company's entire share capital.

2. The Sole Shareholder, due to the current EUR/USD exchange rate, resolves to increase the share capital of the Company by USD 10,000 (the thousand US Dollars) so as to bring it from its current amount of USD 15,000 (fifteen thousand US Dollars) to USD 25,000 (twenty-five thousand US Dollars) by increasing the nominal value of the existing 500 shares of the Company by USD 20 (twenty US Dollars) per share so as to bring their nominal value from USD 30 (thirty US Dollars) per share to USD 50 (fifty US Dollars) per share by contribution in kind consisting in the set-off of part of interest free shareholder's advances made to the Company by its Sole Shareholder up through 22 February 2005.

3. The Sole Shareholder consequently resolves to amend Article 5 of the Company's Articles of Incorporation, which shall read as follows:

«**Art. 5. Corporate Capital.** The share capital is fixed at USD 25,000 (twenty-five thousand US Dollars) represented by 500 (five hundred) shares of USD 50 (fifty US Dollars) each.

The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 12 of the Articles.»

Subscription and payment

The Sole Shareholder declares to subscribe to the increased value of the existing 500 shares by USD 20 (twenty US Dollars) per share for a total amount of USD 10,000 (ten thousand US Dollars), such increase in value being fully paid up by a contribution in kind consisting in the set-off of part of interest free shareholder's advances made to the Company by its Sole Shareholder up through 22 February 2005.

As it appears from the valuation report presented to the notary, the management of the Company has evaluated the contribution at USD 10,000 (ten thousand US Dollars), such amount corresponding to a partial set-off of the interest free shareholder's advances made to the Company by its Sole Shareholder up through 22 February 2005.

Fiscal Assessment

For the purposes of the tax duty calculation, the contribution is valued at EUR 7,750 at the current EUROPEAN CENTRAL BANK currency rate fixed at USD 1.3246 against EUR 1.-.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand and five hundred euros.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille cinq, le dixième jour de mars,

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, sous-signé.

A comparu CONSTELLATION BRANDS, INC., une société organisée sous le droit de l'Etat du Delaware, Etats Unis, ayant son siège au 1209 Orange Street, City of Wilmington, County of New Castle, Delaware, Etats Unis, (l'«Associé Unique»),

Ci-représenté par Monsieur Patrick van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui, après avoir été paraphée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte et va être soumise en même temps à la formalité de l'enregistrement.

L'Associé Unique, agissant en tant qu'associé unique de CB INTERNATIONAL FINANCE, S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B.93.303, constituée suivant acte par-devant le notaire instrumentant en date du 24 mars 2003, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 559 du 22 mai 2003, a déclaré et prié le notaire d'acter que:

Résolutions

1. Il est le seul associé de la Société et détient l'ensemble des cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de trente Dollars Américains (30 USD) chacune représentant l'entièreté du capital social de la Société.

2. L'Associé Unique, en raison du taux de change actuel EUR/USD, décide d'augmenter le capital social de la Société de dix mille Dollars Américains (10.000 USD) afin de l'élever de son montant actuel de quinze mille Dollars Américains (15.000 USD) à vingt-cinq mille Dollars Américains (25.000 USD) par augmentation de la valeur nominale des 500 parts sociales existantes par vingt Dollars Américains (20 USD) par part sociale afin d'augmenter la valeur nominale de chaque part sociale de la valeur actuelle de trente Dollars Américains (30 USD) à cinquante dollars Américains (50 USD) par apport en nature consistant en la compensation d'une partie d'avances faites sans intérêt à la Société par l'Associé Unique jusqu'au 22 février 2005.

3. L'Associé Unique décide de modifier en conséquence l'Article 5 des statuts de la Société, lequel aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Capital social.** Le capital social est fixé à vingt-cinq mille Dollars Américains (25.000.-USD) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante Dollars Américains (50.-USD) chacune.

Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 12 des présents Statuts»

Souscription et libération

L'Associé Unique déclare souscrire l'augmentation de la valeur des 500 parts sociales existantes de vingt Dollars Américains (20 USD) par part sociale pour un montant total de dix mille dollars Américains (10.000 USD), une telle augmentation de valeur étant entièrement libérée par apport en nature consistant en la compensation d'une partie d'avances faites sans intérêt par l'Associé Unique à la Société jusqu'au 22 février 2005.

Tel qu'il ressort du rapport d'évaluation présenté au notaire, la gérance de la Société a évalué l'apport en nature à dix mille dollars Américains (10.000 USD), ce montant correspondant à la compensation d'une partie d'avances faites sans intérêt par l'Associé Unique à la Société jusqu'au 22 février 2005.

Evaluation pro fisco

Aux fins du calcul des droits par l'enregistrement, l'apport est évalué à EUR 7.550 au taux de change pratiqué par la Banque Centrale Européenne, actuellement fixé à USD 1,3246 pour EUR 1,-.

Frais

Les frais, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société en conséquence du présent acte s'élèvent approximativement à mille cinq cents euros.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare qu'à la demande des comparants le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de ces mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Sur quoi le présent acte a été fait à Luxembourg, date qu'en tête du présent acte.

Après que lecture de l'acte a été faite aux personnes comparantes dont le notaire connaît les nom, prénom, état civil et résidence, les personnes prémentionnées ont signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: P. van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2005, vol. 23CS, fol. 94, case 8. – Reçu 74,58 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2005.

J. Elvinger.

(035192.3/211/115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

CB INTERNATIONAL FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 93.303.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés et Associations de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(035194.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.